

Séance extraordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le mardi 20 décembre 2016, à compter de 18 h 50, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents : M. Conrad Hubert M. Philippe St-Jacques
 M. Alain Patry M. Roger Pilon
 M. Marcel Lafontaine Mme Michelle Payette

formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Julie Jolivette.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2016-RAG-5639 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée.

2016-RAG-5640 **Résolution afin d'obtenir une nouvelle tour cellulaire**

CONSIDÉRANT QUE le signal cellulaire dans la municipalité de Bois-Franc est extrêmement faible voir même nul à plusieurs endroits dont le centre municipal où il est impossible d'obtenir du signal à l'intérieur;

CONSIDÉRANT QUE les gens doivent faire le tour du stationnement au bureau municipal afin d'obtenir un infime signal et que pour un endroit public comme le nôtre il est impensable que ce soit ainsi encore en 2016;

CONSIDÉRANT QUE depuis la dernière année, plusieurs tours cellulaires se sont construites dans quelques municipalités de la Vallée-de-la-Gatineau;

CONSIDÉRANT QU'aujourd'hui, plusieurs foyer n'ont plus de téléphone avec base, mais fonctionne plutôt avec leur cellulaire même à la maison;

CONSIDÉRANT QUE c'est devenu un atout pour les municipalités afin d'attirer de jeunes familles puisque celles-ci utilisent énormément ce moyen de communication;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu de demander à Bell Mobilité d'installer une tour cellulaire dans la municipalité de Bois-Franc afin d'avoir du signal dans la majeure partie de notre territoire. Il est aussi résolu d'envoyer copie de cette résolution à Bell Mobilité et à M. Will Amos, député de Pontiac.

Adoptée.

2016-RAG-5641 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le conseiller Roger Pilon propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

Julie Jolivette, mairesse

Annie Pelletier, directrice générale